

Le Travailleur rural : bulletin
trimestriel de la Fédération
des syndicats de cultivateurs
de la région de Moulins / [...]

Fédération des syndicats de cultivateurs de la région de Moulins.
Le Travailleur rural : bulletin trimestriel de la Fédération des
syndicats de cultivateurs de la région de Moulins / secrétaire de
rédaction Emile Guillaumin. 1906-1911.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

4^e ANNÉE

N^o 14

JUIN 1909.

Le Travailleur Rural

Bulletin trimestriel de la Fédération des Syndicats de Cultivateurs
de la région de Moulins

PARAISANT EN MARS, JUIN, SEPTEMBRE & DÉCEMBRE

ABONNEMENTS :

Pour les Syndiqués
0 fr. 60

Pour les non Syndiqués
1 franc.

Prix du Numéro : 0 fr. 25

Les Abonnements se font pour un An et partent du Numéro de Mars

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin à Émile GUILLAUMIN
Secrétaire de Rédaction, à Ygrande (Allier)

Les Manuscrits ne sont pas rendus

SOMMAIRE :

Procès-verbaux des réunions de la Fédération.	
La Tourmente	M. BERNARD.
Pourquoi nous devenons Révolutionnaires ?	L. CHAMBON.
Réponses aux <i>Réflexions d'un Journalier syndiqué</i>	M. BERNARD.
Au camarade Govignon.....	S. MAGLOIRE.
Au pied de l'échelle sociale.....	BLANDIN.
Quelques considérations sur le même sujet.....	E. GUILLAUMIN.
Échos.	
Les Syndicats de Domestiques et leur rôle social.....	A. DUMONT.
Réflexions d'un fervent du Syndicat agricole.....	C. BOUYEUL.
Lectures : Soyons des Réalistes	E. FOURNIÈRE.
Couverture. — Aux Lecteurs une fois pour toutes. — Appel du Syndicat de Coulandon. — Bibliographie.	

Jo

58420

Aux Lecteurs, une fois pour toutes...

La raison d'être du « TRAVAILLEUR RURAL », c'est de servir de trait-d'union entre les Syndicats adhérents à la Fédération, de signaler toutes les tentatives intéressantes d'action collective, d'enregistrer les résultats obtenus. C'est aussi de donner aux Camarades la possibilité de développer leurs idées ; il est ouvert à tous les cultivateurs qui ont comme objectif l'amélioration de leur sort au double point de vue matériel et moral. Ce n'est donc pas l'organe d'une coterie, d'une chapelle, et il gagne en originalité ce qu'il perd en unité de vue sur les méthodes d'action quant aux points de détail. Il ne dit pas : « Voilà la vérité et rien n'est vrai en dehors de cela. » Il estime que la vérité ressort peu à peu des leçons de l'action positive et du chaos des idées contradictoires.

Aussi, trouve-t-on parfois, dans le même numéro, des articles de tendances diverses, — car les cerveaux humains diffèrent autant que les visages, et sur la marche à suivre pour parvenir au même but, bien des moyens différents sont proposés, — tous intéressants d'ailleurs parce que tous sincères.

Dans le présent numéro, on trouvera deux articles signés de noms nouveaux. Ils représentent l'effort de cerveaux frustes qui s'exercent à penser, ou de cerveaux depuis longtemps habitués à la réflexion, mais qui se sont risqués pour la première fois à fixer sur le papier leurs impressions propres. S'il se trouve, dans ces lignes premières de travailleurs inhabitués à ce genre d'exercice, quelque passage qui semble paradoxal, bizarre ou naïf, n'en riez pas, mais efforcez-vous de pénétrer le fond de leur pensée et sachez découvrir ce qu'il y a de neuf et de profond à côté de ce qui, tout d'abord, vous paraissait ridicule. Et ceci non seulement pour les débutants d'aujourd'hui mais pour d'autres qui se sont produits antérieurement et pour ceux qui, vraisemblablement, se produiront dans l'avenir...

LA RÉDACTION.

AVIS

Le N° 2, — Mai 1906 — du Travailleur Rural, épuisé depuis longtemps, nous est demandé par plusieurs abonnés qui voudraient compléter leur collection. Un de nos amis, professeur d'École normale de la région de l'Est, insiste particulièrement pour l'avoir. Les Camarades de la première heure qui ont gardé ce numéro et qui consentiraient à s'en dessaisir, sont priés de l'envoyer au Secrétaire de rédaction : même abîmé, il leur sera payé 0 fr. 25. Ceux qui désireraient davantage, sont priés de faire connaître leur prix, avant tout envoi.

* * *

Il est rappelé aux Syndicats faisant partie de la Fédération, que ceux qui veulent participer à l'achat en commun des ENGRAIS D'AUTOMNE, sont priés d'envoyer leur commande ferme au secrétaire, M. Bernard, avant le 1^{er} Août.

Fédération des Syndicats de Cultivateurs

PROCES-VERBAUX DES RÉUNIONS DU 26 MARS 1909

La séance du matin s'ouvre à neuf heures.

On procède à la vérification des mandats.

Les syndicats de Barrais-Bussolles, Couléuvre, Saint-Gerand-de-Vaux et Monétay-sur-Allier sont excusés. Ceux de Lafeline, Treteau, Lapalisse, Billezois, Saint-Prix, Le Breuil et Saint-Ennemond ne sont ni représentés ni excusés.

Le Bureau perçoit les cotisations, puis le trésorier-adjoint donne connaissance de l'état de la caisse. Les recettes du semestre se sont élevées à 257 fr. 75, les dépenses à 265 fr. 05. d'où un excédent de dépenses de 7 fr. 30. L'avoir total de la Fédération est actuellement de 577 fr. 85.

En ce qui concerne le journal, les recettes pour l'exercice 1908 se sont élevées à 977 fr. 20, les dépenses à 799 fr. 80: d'où un excédent de recettes de 177 fr. 40.

Le syndicat de Saligny est admis, et celui de Cressanges, qui avait été rayé pour non-paiement des cotisations, est réadmis sur sa demande. La démission du syndicat de Chézy est enregistrée.

Bernard, secrétaire général, propose l'addition suivante aux Statuts :

ART. 17. — *En cas de dissolution de la Fédération, l'argent en caisse sera versé aux syndicats adhérents au moment de cette dissolution et au prorata des versements effectués depuis la création.*

Si la Fédération possédait, à titre de dépôt, de l'argent provenant de syndicats dissous — comme il a été stipulé par l'article adopté en réunion du 9 octobre 1908, et s'appliquant aux Statuts des syndicats —, ces sommes seraient remises aux institutions sociales et dans les conditions prescrites par cet article qui doit figurer aux Statuts de tous les syndicats adhérents à la Fédération.

Adopté sans observation.

Une longue discussion s'engage sur la question des achats collectifs. Successivement Bernard, Bouillet, de Vaumas, Signoret, de Coulandon, etc., font part des excellents résultats qu'ont donnés dans leurs groupés les achats en commun de vins et d'engrais. Bernard insiste auprès des camarades délégués pour qu'il s'efforcent de mettre en pratique les achats collectifs qui peuvent rendre de grands services et procurer aux adhérents des bénéfices appréciables. Sur les pièces des faucheuses notamment, on peut obtenir une réduction de 30 à 40 %.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

* * *

Jo
58420

La séance du soir s'ouvre à 1 heure 1/2.

Les procès-verbaux des deux réunions mixtes, lus par le secrétaire, sont adoptés sans observation.

On discute sur le choix des moyens à employer pour faire de la propagande utile. Il est décidé que des réunions seront organisées aussi souvent que possible, et qu'on s'efforcera de faire pénétrer le *Travailleur Rural* dans les milieux hostiles. De plus, une brochure spéciale de propagande sera lancée à l'automne. On étudiera, à la réunion de septembre, le texte définitif de la composition : tous les camarades sont invités d'ici là à donner leur avis et à envoyer même des manuscrits très nets, très courts, qui pourront être utilisés.

Il est donné lecture d'une lettre de la Bourse du Travail, ou plutôt de l'*Union des Syndicats ouvriers*, de Moulins, demandant à la Fédération des Cultivateurs de nommer des délégués chargés d'entrer en rapports avec le Bureau de l'« Union » pour arriver à grouper tous les syndicats ouvriers du département et pour établir les Statuts de la future *Union départementale*. L'Assemblée décide de s'abstenir, quant à présent, de la collaboration proposée, vu que la Fédération forme déjà un organisme régional autonome et que les syndicats de cultivateurs n'ont guère d'intérêts communs avec les syndicats de métiers.

On procède au renouvellement du bureau fédéral. Bernard est réélu secrétaire général à l'unanimité. Saulnier, absent, ayant fait déclarer qu'il refusait absolument, vu son état de santé, de conserver les fonctions de trésorier, le camarade J. Pontet, de Gennetines, est désigné à l'unanimité pour le remplacer.

Bernard rappelle que la tentative de création de Caisses contre la mortalité du bétail a échoué, malgré les efforts déployés et les imprimés répandus dans tous les groupes. On doit donc en conclure que les syndiqués ne sont pas actuellement favorables à cette idée, et cela s'explique par les frais relativement considérables qu'entraînerait l'assurance de la moitié d'un cheptel important, ce qui serait le cas pour tous les métayers. L'Assemblée estime qu'il n'y a plus lieu, pour l'instant, d'insister sur cette question.

La séance est levée à 3 heures 1/2.

LA TOURMENTE

Le soleil apparaît à l'horizon ; il inonde de lumière jaune les champs, les bois, les prés. Les arbres ont des ombres démesurément allongées ; les oiseaux chantent dans les branches ; les insectes voltigent poursuivis par l'hirondelle.

Un bruit confus monte, grandit : c'est tout un peuple qui s'éveille.

Tout respire la gaîté, le bonheur ; tout semble contribuer à faire de la vie un spectacle réjouissant. Il suffirait pour cela de participer quelque peu à l'existence de chacun dans chacun son milieu. D'ailleurs, des

machines puissantes et perfectionnées sont nées de la main de l'homme pour l'aider dans la satisfaction de ses besoins ; et, il semblerait bien, que, la production et l'échange étant assurés, rien ne dût manquer à la félicité des humains...

Le soleil monte, il éclaire maintenant d'une lumière intense et claire les villes, les campagnes, les bois, la mer. Avec lui le bruit grandit, grandit, devient très fort.

Des machines traversent la campagne, traînant à leur suite de nombreux wagons bondés de voyageurs, de marchandises ; elles laissent derrière elles un panache de fumée noire.

Des ateliers, des usines, un bruit de roues, d'engrenages se fait entendre continuellement ; ces machines là aussi soufflent, crachent de la fumée. Une multitude d'ouvriers se démènent au milieu de cet enfer.

Non loin, dans des puits profonds, des hommes noirs sortent de la mine du charbon de la même couleur qu'eux.

Au sein de la grande ville des tramways, des omnibus, des voitures, des automobiles, des bicyclettes se croisent, s'entr'croisent toujours courant, toujours trottant, au risque de se briser les uns sur les autres. Les piétons se poussent, se bousculent, se pressent...

A la campagne, c'est le bouvier actionnant ses bœufs pour préparer la moisson prochaine ; les coups de fouet du charretier activant ses chevaux ; les appels du pâtre à son chien récalcitrant ; les vaches rentrant à l'étable en mugissant, inquiètes de leurs veaux. Ce sont les coups secs des pioches entamant le sol dur ; les coups de cognée du bûcheron que l'écho de la forêt répète au loin ; les cris des poules, des oies, des canards, se hâtant vers la pâtée.

Sur la mer, en vue du port, un vaisseau s'avance ; la sirène fait entendre son appel au pilote. Un autre navire quitte la rade avec des bouillonnements de baleine blessée. Sur les quais, c'est tout un monde en travail.

Le soleil décline à l'horizon ; déjà sa lumière n'est plus aveuglante ; l'Occident se teinte de pourpre : doucement l'astre va éclairer d'autres peuples aussi pressés, aussi turbulents sans doute.

Cependant, le bruit n'a pas cessé ; c'est l'heure où tout rentre à la chaumière, au logis. Dans la grande ville la cohue est plus dense encore et plus énervée qu'au cours de la journée.

Des dizaines, des centaines de salons s'éclairent ; on va passer là une agréable soirée. Des ateliers s'illuminent aussi, on va y maintenir au travail toute une population d'êtres faibles.

Minuit, la campagne endormie repose paisiblement. Des voitures sillonnent encore les grandes rues de la ville. Les salons peu à peu se vident et les lumières s'éteignent ; seules quelques mansardes au sixième restent éclairées : des femmes sont là, s'usant les yeux et le corps.

Au coin d'une rue sombre des hommes à figures sinistres se préparent à un mauvais coup ; une fille perdue cherche aventure ; le chiffonnier fouille les tas d'ordures.

Où vont tous ces humains ? pourquoi s'agitent-ils ainsi ?

Ce ministre, ce financier, ce politicien, cet industriel, ce prêtre où vont-ils si vite ? Et tous les autres, du bourgeois au valet, du rentier au manœuvre, où vont-ils, où vont-ils, affaires ainsi ? Ils courent après l'or...

L'or qui soulève les mondes, qui fait les religions, les patries, les guerres ; l'or qui stimule les énergies, provoque les sentiments les plus

hauts et les plus vils ; l'or qui fait les bandits, les voleurs, les lâches et les insatiables.

Pour l'assouvissement de ses plaisirs le riche court après l'or ; pour se substantier le pauvre fait de même...

Demain, au lever du soleil, les oiseaux reprendront leurs chants, des insectes leur vol et l'astre impassible poursuivra sa marche éternelle, éclairant les mêmes scènes...

M. BERNARD.

Pourquoi nous devenons Révolutionnaires ?

Je dédie ces lignes aux propriétaires terriens, fermiers généraux, régisseurs, directeurs de culture, etc., à tous les gens en un mot qui se lamentent sur l'état d'esprit des jeunes paysans.

Il est bon, Messieurs, que vous connaissiez par quelques détails les raisons qui poussent les jeunes gens à désertir les campagnes et qui poussent ceux qui y restent à devenir révolutionnaires. Car on ne naît pas révolutionnaire, on le devient quand le milieu dans lequel on est obligé de vivre comprime les aspirations les plus légitimes de l'individu.

D'abord l'homme n'est point fait pour travailler autant qu'on le fait de nos jours à la campagne. Aussi, voyez comme il s'éreinte vite lorsqu'il s'adonne sans ménagement à la besogne abrutissante que vous lui imposez ? Un bourgeois qui n'a pas trop fait la noce est aussi droit à 70 ans qu'un travailleur de terre à 40 ans.

La surcharge de travail est une des raisons qui font se dépeupler les campagnes, mais il y en a bien d'autres : la nourriture plutôt grossière, les logements défectueux et surtout le défaut d'agrément aux heures de loisir.

N'avons-nous pas le droit de nous plaindre lorsque, pour pouvoir acheter des sabots et des chaussettes, nous sommes obligés d'écrêmer le lait afin de vendre du beurre et de ne manger qu'un fromage produit par le caillé desséché ; lorsque, étant condamnés à soigner du bétail plein les étables, nous sommes trop pauvres pour pouvoir manger de la viande ! Tous mes camarades paysans me pardonneront ma critique mais il est un contraste saisissant qu'on peut observer dans les foires et dans les concours : à côté des bourgeois ventrus, derrière des bœufs gras à plein cuir, on voit les paysans maigres et étiques. N'avons-nous pas le droit de nous plaindre lorsqu'avec le fruit de notre peine vous vous faites édifier des châteaux alors que nous sommes la plupart du temps logés à la diable ?

Cette question du logement est capitale car les dispositions intérieures et extérieures des bâtiments et des alentours influent énormément sur la bonne humeur, la joie, la santé, le repos, le bonheur même des habitants. Malheureusement vous ne vous occupez pas de tout cela.

Quand vous voulez faire construire les bâtiments d'un domaine, vous prenez un architecte qui est (je ne conteste pas) capable de faire édifier un château, qui saura vous démontrer par $A+B$ qu'il faut tant de mètres cubes d'air pour chaque animal ou chaque humain à loger, mais qui, pas plus que vous, ne cherchera le moyen d'agrémenter la vie de ceux qui habiteront là.

Vous m'objecterez que tous ceux qui habitent des domaines bâtis à neuf se trouvent parfaitement logés. C'est possible que la plupart des pères de famille, qui ont eu tant de misères dans vos antiques masures, se trouvent mieux dans les bâtiments neufs. Mais comme aujourd'hui les jeunes gens ont compris qu'ils avaient droit à une existence confortable, il importe que vous leur donniez non seulement la possibilité de manger pour vivre, mais aussi celle de jouir de la vie dans la mesure du possible.

Je me suis souvent lamenté sur votre négligence à propos de petites choses qui se pourraient faire très facilement.

D'abord le métayer devrait avoir sa cour séparée de celle des animaux, de façon à pouvoir la tenir propre et par conséquent agréable. Puis la jeune mère n'aurait pas peur que ses bambins aillent se noyer dans la mare au purin ou qu'ils rentrent tout sales parce qu'ils sont tombés dans un borbier.

Ensuite, ne pourriez-vous pas faire aménager dans chacune de vos fermes un parc à volailles et un clapier ? Vous aimez qu'on vous donne des poulets bien gras ; mais vous ne vous occupez guère des pas que fait chaque jour la pauvre ménagère pour les soigner.

Comme, la plupart du temps, vous dédaignez même de faire établir des étables à volailles, le métayer construit où il peut ; souvent même il cache les cages à lapins, car beaucoup d'entre vous n'aiment pas qu'on ait des lapins !

Le métayer, dis-je, construit où il peut : une étable pour les poules au pignon de la maison, une étable pour les poulets à 50 mètres de là, derrière la porcherie, une autre étable à poulets un peu plus loin, les cages à lapins dans un coin de la grange ou dans le jardin ; de sorte que la pauvre femme qui distribue deux ou trois fois par jour la nourriture à tout ce petit peuple, fait autant de chemin que si elle allait de Bellefontaine à Neuilly !...

Le même état de choses existe quelquefois pour le gros bétail et notamment pour les cochons. Impossible de prendre goût à un travail pareil ! C'est abrutissant parce que, par votre faute, il y a mauvaise disposition.

Parlons des champs maintenant. Ils sont dans l'état où ont pu les mettre les métayers ; mais là encore que de choses à dire ! Comme je ne peux pas tout faire entrer en ligne dans cet article, je voudrais seulement attirer votre attention sur un point capital :

Regardez comme un domaine qui est bien dans ses terres est plus facile à exploiter qu'un autre dont les champs sont éparpillés ! Rien ne dégoûte plus un métayer que de courir au loin pour travailler, et puis c'est coûteux et fatigant.

Il serait cependant facile, dans bien des endroits, de conclure des arrangements entre propriétaires et souvent, dans la même propriété, de faire des réparations considérables.

Voyez donc comme il serait pratique d'exploiter un domaine à peu près carré, divisé en grandes pièces qui seraient séparées par de bonnes allées permettant un transport rapide des fumiers et des récoltes ! Et avec quelle facilité on pourrait faire évoluer les charrues Brabant, les herses articulées, les semoirs, faucheuses et moissonneuses !

Dans ces conditions, et avec une éducation dont vous devriez être les « impulseurs » directs, les métayers pourraient faire des économies de temps et se reposer. L'esprit de recherche et d'initiative de la jeunesse

pourrait prendre un certain développement et le mieux-être qui en serait la conséquence ferait revivre le goût de la culture.

Passons maintenant aux moyens d'agrémenter l'existence des métayers. Ne pourriez-vous pas sacrifier dans chaque domaine à côté des bâtiments (et du côté du Nord pour les abriter des vents froids) un hectare de terre par exemple dans lequel vous feriez planter des arbres et des arbustes donnant leur abri d'hiver, leur ombrage et leurs fruits d'été, et où les marmots viendraient faire des galipettes avec les poules ? Comme ils seraient mieux là, les pauvres petiots, que de courir dans la boue, au milieu des cochons et des vaches, au risque de se faire écraser. Et il me semble voir, un dimanche d'été, une jeune-femme revenant proprette de distribuer la pâtée aux poulets, son époux revenant de faire un tour aux abeilles qui bourdonnent dans le jardin, tous deux se faire de l'œil et s'en aller s'embrasser sous les branches en contemplant leurs marmots qui y jouent...

Vous pourriez avoir un étang spécial où vos métayers auraient le droit de pêcher à la ligne à certaines époques. Et qu'est-ce que ça vous coûterait ? Absolument rien... La nature met tout à notre portée mais vous ne voulez pas qu'on en profite.

Parlerai-je de la chasse ? Si vous autorisiez vos métayers à chasser le dimanche, il y aurait plus de gibier qu'il n'y en a, car ils auraient intérêt à le protéger. Ils ne s'amuseraient pas à couper les oreilles des petits lièvres et à écraser les œufs de perdrix. Seulement voilà, vous voulez faire les têtus, les malins. Eh bien ! vous voyez, depuis que vous réglementez plus sévèrement la chasse, dans bien des contrées, le gibier a disparu...

Et pourtant, toutes ces choses si naturelles auraient une grande influence sur le bien-être moral et même physique des jeunes paysans. Les dimanches, au lieu d'aller s'abrutir au café, ils auraient à leur portée des distractions saines : le printemps, l'été, les promenades et les jeux dans le petit parc, la sieste à l'ombre, la pêche ; l'automne, les parties de chasse, et l'hiver, les jeux en famille, les lectures et les conférences organisées.

Vous auriez des gars et des filles bien mieux trempés, bien plus robustes. Car qu'est ce qui détruit la jeunesse aujourd'hui ? C'est le travail excessif, c'est l'alcool et le tabac, l'entassement dans les salles de bal où l'on étouffe, les longues soirées où se dépense en distractions monotones et vaines une énergie qui pourrait mieux s'employer.

Oui, la société que vous dirigez si mal, s'en ira périclitant dans l'orgueil et la débauche jusqu'au jour où, dans un élan de vitalité, elle songera à s'orienter vers un nouvel idéal.

... Un militant du christianisme social disait dernièrement dans une conférence où il battait les socialistes en brèche, qu'il faudrait toujours une tête de direction dans la société. C'est entendu ! Il faudra toujours des intelligences pour diriger les forces-travail. Mais cela existe-t-il actuellement ?

Quand vous passez un bail avec un métayer vous avez bien soin de faire entrer dans la rédaction de cet acte une clause qui remet entre vos mains la **DIRECTION ABSOLUE** de l'exploitation.

Voyons quels Directeurs vous êtes ? Si je suis assez hardi pour me permettre d'aller faire un petit tour chez vous, je vous trouve somptueusement logés, jouissant de tous les raffinements du luxe moderne. Il y a les salons, les salles de jeux, les boudoirs, les fumoirs, les salles de bains,

et là-dedans, les tapis, les tentures, les fauteuils, les canapés, les poufs. C'est à s'y perdre, pour qui, comme moi, n'a pas l'habitude.

Très bien ! mais si vous aviez à côté de votre château un champ d'expérience et dans une de vos vastes salles un laboratoire de chimie agricole ; si vous vouliez par un travail persévérant acquérir des connaissances et faire des découvertes dont vous feriez profiter l'agriculture ; oh ! alors, vos droits de propriétaires et vos titres de directeurs seraient moins contestables !

Le savant chimiste Marcellin Berthelot, mort récemment, a dit que l'homme pouvait faire de la terre le paradis terrestre. Vous, Messieurs, de la terre dont vous êtes les maîtres, vous n'avez su faire qu'un enfer pour les travailleurs !

Comment, après cela, trouvez-vous drôle que les jeunes gens désertent la campagne et que ceux qui y restent deviennent révolutionnaires ?

Sachez-le, Messieurs, le mot « RÉVOLUTION » chez les travailleurs laborieux et honnêtes (et ceux-ci sont la majorité) le mot « RÉVOLUTION » ne veut pas dire : mise à feu et à sang ; il veut dire : changement profond dans les vieilles coutumes ; il veut dire : justice imposée par le droit.

LOUIS CHAMBON.

Réponse aux Réflexions d'un Journalier syndiqué (1)

Le camarade Govignon est un sincère syndicaliste, connu de tout Bourbon et des alentours. Son article, paru dans le numéro 13 du *Travailleur Rural*, est très bien ; les idées qu'il émet, excellentes d'ailleurs, doivent cependant être discutées.

Govignon se demande « si un salut rénovateur obtenu par les métayers aurait des effets avantageux pour ceux qui sont tout à fait au bas de l'échelle sociale : les ouvriers, les domestiques ». A son avis, ces derniers ne profiteraient aucunement de ces améliorations ; au contraire, ils seraient peut-être exploités de plus en plus par les cultivateurs.

Est-ce bien vrai ? Je ne contesterai pas la morgue de quelques-uns envers ceux qu'ils croient bêtement être leurs inférieurs ; mais peut-on en faire une généralité ? D'ailleurs, parmi les syndiqués, — et c'est bien leur cas qui nous occupe, — je crois que le nombre des orgueilleux est bien minime : l'éducation syndicale a eu sur eux de salutaires effets.

Puis, n'y a-t-il pas, dans toutes les corporations, des gens hautains ? N'existe-t-il pas, parmi les bûcherons même, des malins qui, s'étant élevés un peu au-dessus de leurs camarades, cherchent à les exploiter ? Et parmi ceux que leur condition d'existence n'a pas

(1) Article du camarade Govignon, du syndicat des Bûcherons de Bourbon-l'Archambault. Voir le numéro 13.

changés combien rêvent d'augmenter leur salaire par quelque « bonne petite affaire », même au détriment de leurs pareils ? On voit de cela malheureusement plus d'une preuve. Notre collaborateur est d'ailleurs de cet avis lorsqu'il dit : « *l'aisance, chez beaucoup, engendre l'orgueil, et l'orgueil tue souvent la probité, la noblesse, la compassion* ».

Faut-il donc pour cela renoncer à toute amélioration ? Je ne le crois pas. Abstenons nous de récriminer contre une situation personnelle, contre une corporation, mais ne cessons pas de mettre en cause la mentalité des individus et leur éducation. Par l'action syndicale, lentement peut-être mais sûrement, cette mentalité changera.

Que Govignon se rassure, « *à l'heure finale* » — si heure finale il y a — la Fédération des Cultivateurs ne passera pas dans le camp des exploités ; composée de travailleurs elle demeurera avec les travailleurs.

M. BERNARD.

AU CAMARADE GOVIGNON

J'avais projeté une réponse à l'article de notre ami Govignon ; mais les multiples occupations qui m'ont assailli en ces derniers temps m'ont empêché de la développer aussi longuement que je l'aurais désiré.

Le sujet que soulève notre ami est des plus sérieux et il mérite d'être éclairci au crible de la discussion contradictoire. Je dis éclairci et non résolu, parce que nous sommes obligés de compter avec l'atavisme ancestral qui nous domine encore.

Depuis longtemps je me suis posé le même point d'interrogation qui inquiète Govignon. C'est après de longues méditations que la confiance en cet avenir, que j'entrevois, encore lointain, hélas ! a fini par me convaincre. Lorsque je me retourne vers le passé, lorsque je me remémore mon enfance et ma vie misérable d'adolescent, je constate une sensible amélioration dans les rapports des hommes et surtout dans celui des jeunes gens de commune à commune. Ces disputes pour un rien, ces « batailles » qui se produisaient régulièrement à chaque assemblée ont disparu à tout jamais pour faire place à une cordialité presque parfaite. Notre caractère est donc susceptible d'amélioration ; nous sommes perfectibles ; nous pouvons devenir meilleurs. Si, dans une société aussi mal organisée que la nôtre, la preuve se montre déjà évidente, il en sera bien autrement lorsque sera mieux réglée la répartition des produits, lorsque l'homme aura sa subsistance assurée dans toutes les phases de sa vie, lorsque la misère sera vaincue.

Dès lors, qui nous empêche d'espérer que les sentiments d'imbécile vanité qui gâtent actuellement les rapports entre gens de conditions presque équivalentes ne disparaîtront pas totalement !

Et cela est d'autant plus nécessaire qu'il importe que les syndicats professionnels croissent en force et en cohésion et ne s'épuisent pas en luttes stériles à propos de « nuances » plus ou moins sensibles ; car c'est à eux que reviendra la charge de reconstituer notre vieille société croulante sur des bases plus solides, plus larges et plus justes que celles qui, aujourd'hui encore, lui servent d'appui..

S. MAGLOIRE.

Au pied de l'Echelle Sociale

Dans un exposé réfléchi et fort, le camarade Govignon, du Syndicat de Bourbon-l'Archambault, analyse les rapports existant entre ce qu'il appelle les derniers degrés de l'échelle sociale.

Je crois que les différences de condition qu'il nous signale aujourd'hui sont appelées à disparaître en raison du contact permanent qui existe entre le métayer et le journalier qu'il emploie ; tous deux vivent la même vie et de la communauté de travail et de misères naissent les communautés d'idées et d'aspirations vers un sort meilleur. Souvent même ils sont unis par des liens de famille.

De plus, il n'est pas rare de voir un journalier devenir métayer et réciproquement. Même le caprice des propriétaires et des fermiers généraux joue encore là un rôle trop considérable.

Un propriétaire, en effet, ne craindra pas de confier un domaine à un journalier soumis et sans volonté et de lui faire toutes les avances nécessaires. De cette façon, il aura à sa disposition un homme *asservi matériellement* à qui il pourra ne laisser que le strict nécessaire sans crainte de réclamations intempestives ou de gestes de révolte. Qu'une telle chose soit encore possible c'est une honte pour notre époque.

A côté, nous avons le métayer actif, intelligent, mais souvent égoïste ; s'il arrive à gagner quelques sous, le maître, à la première occasion, l'augmentera ; d'où mécontentement du métayer qui économise sur tout pour se rattraper, même sur le salaire de ses ouvriers, même sur le bien-être de ses propres enfants.

Nous avons encore le fermier-laboureur, généralement plus aisé que le précédent, orgueilleux de sa condition et qui, comme le dit Govignon, regarde avec mépris le journalier dont cependant il partage le genre de vie en maintes occasions.

Journalier, fermier, métayer sont pour la plupart des cerveaux incultes, ou presque. Ils savent lire et écrire peut-être, mais ils n'ont pas discipliné, assoupli leur intelligence ; ils ne savent ni comprendre, ni penser, ni réfléchir. Ils cultivent sans méthode, par

routine ; les progrès incessants de la science sont pour eux lettre morte, l'esprit d'initiative leur faisant défaut.

Ont-ils entièrement tort ? Non, car rien, ou presque rien, n'a été fait pour les sortir de leur engourdissement moral ; ils n'ont pu suivre la marche en avant des ouvriers des villes. Liberté, humanité, justice, ne sont pour eux que des mots.

Leurs maîtres, d'ailleurs, ont tout fait pour les aveugler et leur faire prendre en une méfiance haineuse les institutions nouvelles, et notamment les syndicats que fondaient, on sait après quelles luttes, quelques-uns de leurs frères de misère. Combien parmi ces derniers, vaillants pionniers de l'œuvre sociale qui commence, ont été abreuvés de souffrances matérielles et morales, et blâmés, voire persécutés, par ceux-là même pour lesquels ils luttèrent !...

Plaignons de tout cœur ces malheureux — je parle des hostiles à l'idée syndicale — qui n'ont péché que par ignorance.

Si simpliste qu'elle paraisse, la division de la Société en exploités et en exploités me semble au fond très juste, encore que la délimitation exacte entre les deux camps ne soit pas toujours facile ; elle se sent mieux qu'elle ne peut s'expliquer. Mais Govignon ne fera jamais croire à personne que les ouvriers de la terre, métayers aussi bien que journaliers, ne sont pas du côté des exploités.

Nous n'allons pas, j'espère, diviser nos forces en créant plusieurs classes dans le prolétariat rural. Si, quelquefois, un sentiment d'orgueil déplorable tendait à marquer chez certains une passagère supériorité de condition, gardons-nous d'en tirer des conclusions trop pessimistes. Cela est appelé à disparaître dans un prochain avenir, j'en suis convaincu. Et, tous unis, nous marcherons vers le même idéal de liberté, d'humanité et de justice, nous établirons de concert l'ère nouvelle où les travailleurs bénéficieront de leur travail, où il n'y aura plus ni exploités ni exploités.

En attendant, c'est aux Syndicats qu'incombe la tâche de rapprocher et d'organiser pour l'action positive métayers et journaliers. Groupés pour des aspirations communes, marchant la main dans la main, ils apprendront à se mieux connaître et à s'estimer davantage ; ils laisseront de côté leurs rivalités politiques ou autres ; ils oublieront leurs menues différences de condition et ils prépareront ensemble l'avenir meilleur.

En plusieurs localités, le syndicat des cultivateurs et celui des journaliers ont fusionné : leur force morale et matérielle en est augmentée ; des commissions mixtes règlent, après discussion, les rapports communs.

Le syndicat de Thiel, qui est dans ces conditions depuis trois ans, s'en trouve bien ; le salaire des journaliers et les gages des domestiques ont sensiblement augmenté, et, si nous étions un peu plus forts, nous pourrions sans nul doute faire adopter par les propriétaires de notre région, le bail de la commission mixte.

Travaillons donc à l'éducation des cultivateurs qui ne font pas encore partie de nos syndicats ; notre œuvre est belle et déjà

vigoureuse ; nous avons élevé les murs de l'édifice, continuons avec courage et bientôt, nous couronnerons le faite du bouquet champêtre qui peut marquer le succès d'une œuvre aussi bien que l'achèvement d'une maison !

BLANDIN,

Président du syndicat des Cultivateurs de Thiel.

Quelques Considérations sur le même Sujet

Les articles qu'on a lus plus haut facilitent beaucoup la tâche que je m'étais imposée de répondre au camarade Govignon.

Il est évident que dans une corporation dont les divers éléments se pénètrent sans cesse, il ne peut y avoir antinomie d'intérêts ; les avantages obtenus par quelques-uns profitent à tous. Les cas individuels d'orgueil et de mépris ne prouvent rien contre cette vérité. D'ailleurs où celui qui n'est pas orgueilleux de quelque chose ? Et où celui, à la campagne, qui n'est pas raillé, en raison de telle ou telle faiblesse, quand ce n'est pas en raison de quelque originalité ou de quelque supériorité incomprise ?

Et je crois, quant à moi, qu'il faut se défier du bluff, des formules trop concises et des opinions toutes faites. « Ce serait un crime que de bluffer en action syndicale » disait Niel, à Lens au mois de mai, dans un discours qui lui a valu d'autant plus de critiques qu'il était plus courageux et plus sincère.

Hélas ! il faut bien reconnaître que nombre de militants syndicalistes ont pris l'habitude de bluffer ni plus ni moins que de simples amateurs de mandats politiques. La C. G. T., en l'occurrence, a voulu bluffer encore contre l'avis de son secrétaire en amorçant une tentative ridicule de grève générale que personne ne prit au sérieux. Quand donc s'apercevra-t-on que le bluff, billet à ordre souscrit sur l'avenir et qui toujours demeure impayé, ne peut que discréditer ceux qui l'emploient ?

Et voyez le défaut des formules à l'emporte-pièce : il s'agissait en l'espèce d'une grève de solidarité avec des fonctionnaires dont quelques-uns gagnent de 5 à 6.000 francs par an ! Comparez la situation de ces « exploités » avec celle des exploités métayers, des exploités forgerons ou charrons de villages qui, bien souvent, doivent vivre avec 1.000 francs et même moins !

Et comment classer encore les gens à professions libérales, médecins, notaires, avocats, agents commerciaux et d'assurances, etc., pour qui un gain annuel de 5 à 10.000 francs est chose tout-à-fait naturelle ? Cependant ils n'ont pas de sous-ordres, la plupart du temps !

Je soutiens donc, contre l'avis des camarades Govignon et Blandin, que le terme « exploités » excellent pour qualifier les princes

de l'agio, les barons du haut commerce et de la grande industrie, les actionnaires anonymes des compagnies minières et autres, les propriétaires fonciers égoïstes et jouisseurs, les gros fermiers sans scrupule, devient tout à fait contestable quand on en arrive aux petits patrons du monde du travail. Et je me rencontre ici avec un révolutionnaire convaincu qui fut en même temps l'un des plus formidables penseurs du dernier siècle, avec Pierre-Joseph Proudhon !

Au surplus, n'est-il pas des petits artisans — j'en connais plusieurs — qui préfèrent refuser du travail et n'employer personne, et cela non, certes, par scrupule, non par crainte « d'exploiter » mais tout simplement parce qu'ils estiment avoir, à travailler seuls, autant de bénéfice et plus de tranquillité.

Et je ne veux point me payer le luxe facile d'accabler la C. G. T. Trop d'autres, même parmi ses membres, l'ont fait sans ménagement en ces dernières semaines. Personnellement, je ne puis avoir sur elle que des impressions, — qui certes, ne lui sont pas toujours favorables. Il me semble qu'elle se dépense beaucoup trop en agitation dangereuse et stérile, alors qu'elle pourrait avoir autrement un rôle pratique très utile, très grand... Mais ce ne sont que des impressions sur lesquelles, profane, je me garderai d'insister....

Ce qui me semble dangereux, c'est que beaucoup de syndiqués — et parmi les plus intelligents — acceptent comme paroles d'Évangile, comme credo infaillible et indiscutable toutes les théories de la C. G. T. — ou plutôt de quelques-uns de ses dirigeants. Car j'estime qu'il est toujours mauvais d'annihiler son jugement, son expérience personnelle, sa liberté de pensée et d'action devant l'opinion d'un journal, d'un ou de plusieurs hommes, ces derniers fussent-ils très intelligents, très méritants, fussent-ils les « maîtres de l'heure » d'une institution qu'on admire...

Et n'oublions pas que la C. G. T. ne représente qu'un tiers des travailleurs syndiqués, lesquels ne représentent pas même un dixième de l'ensemble des travailleurs français ! Le syndicalisme n'est pas même encore un écolier qui épèle, mais simplement un nouveau-né qui vagit. Pour ce qu'il se développe normalement, ce n'est pas tant son organisme central qui importe que ses organisations primaires. Regardons autour de nous. Efforçons-nous à faire l'éducation syndicale dans nos humbles groupes. C'est la meilleure façon de lui préparer un bel avenir, comme c'est la meilleure façon de voir décroître les petites rivalités mesquines qui nuisent à l'unité du prolétariat rural.

Emile GUILLAUMIN.

....Plus d'impôt colonique. — Plus de corvées ni de redevances. — La vraie culture à moitié fruit...

(Extrait du programme de la Fédération).

Echos

CAISSE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT

Opérations effectuées au cours de l'exercice 1908

Nombre de prêts accordés : 21 pour un total de...	9.100 fr.	»
— renouvelés : 78 pour un total de.....	41.930	»
Prêts en cours au 31 décembre 1908.....	15.255	»
Nombre d'emprunts contractés : 14 pour un total de.....	6.400	»
— renouvelés : 42 pour un total de.....	31 150	»
Emprunts en cours au 31 décembre 1908	11.550	»
Total des dépôts reçus pendant l'exercice.....	2.150	»
— remboursés.....	1.950	»
Solde au 31 décembre, y compris le solde au 31 décembre 1907.....	25	75
Intérêts perçus.....	575	07
Intérêts payés et alloués aux dépôts.....	483	55
Frais généraux.....	12	40
Bénéfice net (y compris les amendes).....	86	62
Fonds de réserve.....	213	26

A ce fonds de réserve, il y a lieu d'ajouter, dès à présent, une somme de 100 fr. 50, montant d'une ristourne allouée par la Caisse régionale et prélevée sur les bénéfices de celle-ci.

Malgré ces résultats très satisfaisants, la Caisse de crédit agricole de Bourbon ne prend pas l'extension désirable. Le nombre des sociétaires augmente très peu, parce que, en général, les cultivateurs ne se rendent pas compte des avantages qu'ils peuvent retirer du crédit mis à leur disposition et ne savent pas l'utiliser comme il faudrait. Pour obtenir un prêt ils n'ont pas à attendre d'être dans la gêne : ils peuvent y avoir recours sans hésiter lorsque l'occasion s'offre à eux d'une acquisition avantageuse, pour acheter les engrais nécessaires à leurs emblavures, etc.

Et tous les membres du syndicat devraient faire partie de la caisse de crédit...

Le Secrétaire : P. BRILLAUD.

TRONGET

Communication du Camarade Loiseau

Depuis le jour où fut écrit mon article paru dans le numéro de mars, il s'est fondé, chez nous, une nouvelle œuvre que je veux signaler en quelques mots.

Sept de nos camarades journaliers viennent de mettre debout une Société coopérative de production à capital et personnel variables.

« L'Émancipation » — c'est le nom de la nouvelle société — se propose l'entreprise, en commun, soit des extractions de moëllons et gra-

viers en carrières soit des constructions de routes, chemins et tous travaux s'y rattachant. — Voir aux annonces du Progrès Social, numéro du 4 mars 1909.

Quelles sont les raisons qui ont poussé nos camarades ?

Quelles sont les chances pour ou contre eux ?

Quel profit social des sociétés analogues, fondées dans toutes les communes de la région, peuvent-elles apporter aux « traîneux de panier » ?

C'est ce que je me propose d'examiner dans un prochain article.

Qu'il me soit permis simplement de dire aujourd'hui que l'énergie et la ténacité que nos militants ont montré dans la fondation de leur œuvre font présager qu'ils auront le courage de lutter contre les entraves qui ne peuvent manquer d'être semées sous leurs pas.

J. L.

VAUMAS

Procès-verbal de la Réunion mixte tenue à Vaumas, le 14 Mars 1909

Trente invitations avaient été adressées aux propriétaires et fermiers généraux, gérant des domaines représentés au syndicat sur les communes de Vaumas et Saint-Pourçain-sur-Besbre. Deux seulement ont bien voulu se présenter ; quatre s'étaient excusés.

Le bureau était ainsi constitué : Président, Ray ; secrétaire, Chabot ; assessseurs, Cottet, métayer, et Pothier, maire de Vaumas, propriétaire ; rapporteur, Bouillet.

Après avoir donné connaissance du procès-verbal de la réunion du 21 février dernier, Bouillet lit un rapport très documenté, dans lequel il expose les revendications des métayers ; cette lecture est suivie de celle du bail-type, œuvre de la commission mixte.

Ces deux textes sont favorablement accueillis par l'assemblée, y compris les propriétaires présents.

Vu le petit nombre de contradicteurs, le syndicat n'engage aucune discussion sérieuse ; il considère seulement cette abstention de la part des maîtres comme un refus aux revendications des métayers, et il se déclare prêt à suivre la Fédération dans une autre voie si elle le juge à propos.

P. BOUILLET,

Secrétaire du Syndicat.

IL FAUT BIEN S'AMUSER...

Un jour de l'hiver passé :

Un métayer du canton de Bourbon ramène de la foire de Moulins deux taureaux. Survient, en auto, un fermier général de la région. A proximité des animaux, rangés sur l'accotement, il fait jouer sa trompe : Pouou ! Pouou ! Les bêtes, apeurées, fuient à toute vitesse ; pour s'amuser, il ralentit, les suit de près, et, de temps à autre, un formidable pouou ! pouou ! leur délie les jambes.

Le malheureux paysan court derrière comme un dératé, à la grande joie du fermier.

Cela aurait pu sans doute durer longtemps, si les taureaux, exténués, à bout de souffle, n'avaient tourné dans un sentier coupant la ligne de chemin de fer économique sur laquelle ils vinrent s'abattre.

Le métayer rejoint là ses bêtes et essaie vainement de les faire lever. Cependant, le train arrive !... Il court au devant, écarte les bras en signe de détresse. Le train stoppe ; les mécaniciens, bons enfants, descendent et donnent un coup de main à notre homme pour débarrasser la voie.

Pendant ce temps, l'auto continuait de filer sur la route blanche...

* * *

LE MÊME... *A la foire de Limoise, en mars dernier :*

Un des métayers du Monsieur touche l'argent d'animaux vendus. Cela ne plaît nullement à ce dernier, et, dans une conversation avec un autre gros fermier, il s'écrie d'un air très fâché : « Ce cochon-là pourrait bien le garder. »

Peut-être le lui deviez-vous, Monsieur, cet argent...

En ce cas, il aurait joliment bien fait de le garder.

MOULIN A ORGE

Si ce n'est lui, c'est donc son frère... le Monsieur qui, dans sa réserve, a de si belles bêtes. Or, savez-vous où il achète la farine d'orge qu'elles consomment ? C'est bien simple. Il a fait l'acquisition d'un moulin, et les métayers, naturellement, mènent concasser leur orge chez Monsieur ; celui-ci remplit leurs sacs d'écorces et de balayures et garde la fleur pour lui.

Pas bête ça, hein ! On peut, de cette façon, mener la vie large et s'adonner aux plaisirs sportifs !

Les Syndicats de Domestiques et leur rôle social

A la suite de l'énergique campagne menée par le *Progrès Social* en faveur des syndicats de domestiques agricoles, une certaine effervescence semble se manifester dans cette corporation. Des groupes viennent de se fonder à Bourbon-l'Archambault, Buxières et Bessay ; plusieurs autres sont en formation, notamment à Lusigny, Chapeau, Besson et Meillard. De partout des demandes de renseignements sont adressées aux militants : le mouvement a donc tendance à prendre de l'ampleur.

Qu'advient-il de cette agitation ? L'avenir nous l'apprendra. Néanmoins, nous ne saurions trop souhaiter, à quelle catégorie de travailleurs que nous appartenions, la complète réussite de cette tentative d'affranchissement vraiment digne d'intérêt. En ce moment où des fonctionnaires, jouissant d'une relative aisance et d'une situation privilégiée, s'agitent pour obtenir certaines améliorations, et cherchent à soulever l'opinion publique en leur faveur, il nous

semble que les domestiques de ferme, eux aussi, ont bien droit à ce qu'on s'intéresse à leur sort, à ce qu'on essaie d'attirer sur eux l'attention favorable du public.

J'ai connu d'assez près l'existence des domestiques de ferme. Je sais les misères de ces jeunes gens et toutes mes sympathies leur sont acquises.

Je ne veux pas dire que, sous le rapport des salaires, les domestiques soient les plus mal partagés des travailleurs agricoles. Au contraire, l'augmentation progressive de leurs gages a rendu, depuis quelques années, leur situation pécuniaire sensiblement meilleure que celle des journaliers et même que celle de la plupart des métayers ou des fermiers, leurs employeurs. Ceux d'entre eux qui ne sont pas trop dépensiers peuvent assez facilement faire des économies, tout en s'offrant certains petits agréments dont sont sevrés le plus grand nombre des cultivateurs.

Malheureusement, il n'en est pas de même au point de vue moral. De ce côté, les domestiques sont pour ainsi dire de vrais mercenaires. Allant travailler de ferme en ferme, ils tombent tantôt chez de bons patrons, tantôt chez de mauvais. Partout ils ont plus ou moins à souffrir d'une foule d'inconvénients. Et encore, en notre région, les traite-t-on avec assez d'égards, comparativement à ce qui se passe dans le Cher et la Nièvre par exemple. Là, le sort des domestiques est vraiment misérable. On les loge dans les étables et on les nourrit à part — très mal. Leurs patrons les considèrent comme des bêtes à travail et non comme des hommes.

Chez nous, si les forts domestiques jouissent depuis quelques années d'une certaine considération, il n'en va pas de même, malheureusement, pour les petits pâtres et les servantes. Trop faibles ou trop peu expérimentés, ces derniers ont encore à subir bien des avanies. Des porchers, notamment, on arrache le plus possible de travail; tantôt ils sont occupés par les hommes aux travaux des champs, tantôt par les femmes aux soins du ménage. C'est à eux qu'incombe aussi la tâche de garder les bestiaux et, par tous les temps, ils doivent rester aux champs. Bien souvent, hélas! en rentrant le soir, crottés et mouillés, ils n'ont pas même d'effets de rechange pour se mettre à l'aise! Quelquefois, leurs camarades, les grands domestiques, au lieu de chercher à leur rendre la vie plus agréable en les encourageant, en les aidant, en leur donnant de bons conseils, préfèrent les taquiner, leur jouer des tours, les accabler de grossières plaisanteries. Pour les servantes, il est de mode aussi qu'on leur réserve les besognes sales et ennuyeuses. La place de ces jeunes filles, comme d'ailleurs celle des femmes de métayers, ne serait certainement pas aux travaux pénibles des champs, à la fenaison, au déchargement du foin dans les fenils poussiéreux, au ramassage de la javelle, au pansage des cochons ou à la conduite des attelages de bœufs dans les guérets. Le rôle de la femme de campagne devrait se borner à l'entretien du ménage, à la préparation des repas et aux soins des enfants...

Malgré que, la condition générale des domestiques des deux sexes ne soit plus aussi mauvaise qu'autrefois, aux époques dont les anciens domestiques ne parlent qu'avec effroi ou amertume, il y a encore beaucoup à faire pour qu'elle soit à peu près passable. C'est pour parvenir à ce but, pour obtenir les améliorations que nécessite leur situation, que les domestiques doivent se syndiquer eux aussi et établir en commun un cahier de revendications qu'ils s'efforceront de faire accepter par leurs employeurs.

Par l'entente syndicale raisonnée, ils obtiendront sûrement de nombreux avantages. Ils pourront d'abord augmenter graduellement leurs gages et réglementer la durée du travail quotidien. Actuellement, le travail des champs n'a pas de limite. On fait bien souvent, en été, jusqu'à dix-huit heures, et en moyenne quatorze heures. Pourquoi les travailleurs agricoles n'arriveraient-ils pas à la limitation de la journée comme les ouvriers d'industrie ? Les paysans sont-ils donc des enfants bâtards de la nature, condamnés à un labeur sans trêve et éreintant ?

Par l'emploi généralisé des machines agricoles et avec les bras nouveaux que ramènerait aux champs l'amélioration du sort du paysan, il me semble qu'on pourrait, sans inconvénient, diminuer la durée quotidienne du travail.

Les paysans, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, ont tous intérêt à ce qu'une réglementation intervienne dans le mode actuel de travail. C'est ainsi, seulement, qu'ils pourront jouir des loisirs nécessaires à la santé physique, qu'ils pourront s'adonner aux menues occupations d'art et de jardinage auxquelles beaucoup d'entre eux se complaisent, ainsi qu'à leur développement intellectuel.

Ouvriers, domestiques, cultivateurs, qui subissent les mêmes conditions de travail et qui sont tous des exploités, doivent donc se donner la main pour conquérir cette amélioration et la faire entrer dans les mœurs.

Les domestiques, en particulier, pourront obtenir une bien plus grande considération dans la vie, en augmentant leurs connaissances intellectuelles et techniques, en devenant conscients de leurs devoirs et de leurs droits, en se montrant *des hommes* dans toute l'acception du terme.

Je ne saurais donc trop leur conseiller d'étudier, de lire, de suivre les cours d'adultes, de désertier le plus possible le sombre cabaret où ils gaspillent leur argent, détruisent leur santé et perdent leur temps en distractions malsaines. *L'ère de justice sociale que nous rêvons ne sera d'ailleurs que la résultante du développement normal de l'instruction et de l'éducation...*

Les cultivateurs, métayers ou fermiers, auraient donc tort de se poser en adversaires du mouvement syndical des domestiques. Ce mouvement n'est nullement dirigé contre eux. Je sais fort bien qu'avec leurs conditions présentes, ils pourraient difficilement supporter l'augmentation de charges imposées par les revendications des domestiques. Mais, puisqu'ils ont grand'peine à obtenir les

avantages qu'ils désirent à cause de leur manque d'entente collective et des conditions arbitraires qui les lient à leurs maîtres, les revendications des domestiques leur fourniront un argument essentiel pour demander un allègement de leurs charges. Les hésitants, les réfractaires seront forcés ainsi de suivre le courant dont la force accrue triomphera aisément des derniers obstacles.

De concert, les domestiques et les métayers pourront exiger, en outre, la réfection de toutes les habitations insalubres et ne remplissant pas les conditions de confort nécessaires. Il n'est pas digne de notre époque que les exploitants de chaque ferme soient logés pêle-mêle, dans une même pièce humide et sombre. En maints endroits, les lits se touchent et, à côté les uns des autres, reposent les enfants, les jeunes époux, les vieillards. Pensez-donc!... L'air pur manque, la nuit, pour tout le monde. Toujours quelqu'un fait du bruit et le repos de tous les autres en est gêné.

Chaque ferme devrait posséder un local assez vaste pour que chaque ménage, et chacun des habitants non mariés, ait sa chambre particulière. Ainsi, le domestique, au lieu d'être relégué dans un coin sombre de la cuisine ou de la chambre à four, aurait son local personnel où, après l'achèvement de son labeur quotidien, il pourrait jouir d'un peu de liberté, se reposer, lire ou étudier à l'aise.

Que les paysans s'entendent donc pour imposer immédiatement cette transformation de l'habitat, qui est d'une nécessité absolue...

Les artisans des bourgs ont aussi intérêt à ce que les domestiques, comme d'ailleurs tous les autres producteurs campagnards, obtiennent les avantages ci-dessus énumérés. Plus large sera la part des producteurs dans les revenus de la terre, plus considérables seront les dépenses effectuées dans le pays même... Car il est notoire que les maîtres en général ne dépensent pas, *sur place*, les ressources qu'ils tirent de leurs propriétés.

Il est à souhaiter que les jeunes syndicats de domestiques organisent, dans chaque village, des cercles avec bibliothèques, causeries, cours techniques spéciaux, etc. Ainsi, les jeunes travailleurs des champs pourront se développer et se perfectionner efficacement. Ils apprendront à se connaître, à s'estimer, à discuter avec courtoisie, et deviendront de plus en plus instruits et bons. Alors, ils sentiront naître en eux ce noble lien de fraternité qui, un jour prochain, nous l'espérons, unira les hommes dans une société toute de justice et de liberté.

A. DUMONT.

Les Camarades qui envoient au Secrétaire de rédaction des communications pour le *BULLETIN* sont instamment priés de n'écrire que d'un seul côté de chaque feuille, d'espacer les lignes et de laisser de grandes marges.

La copie destinée au numéro de Septembre devra être parvenue le 20 Août au plus tard.

Réflexions d'un Fervent du Syndicat agricole

Avant de lire cet article, les camarades sont priés de se reporter à la note insérée à la 2^e page de la couverture ; ils comprendront mieux pourquoi nous l'avons donné. S'ils trouvent quelque peu fantaisistes les théories de Bouyeul sur le rôle des « futurs députés paysans », ils apprécieront comme il le mérite son programme hardi d'action syndicale, moins utopique qu'il n'en a l'air, puisque le système des « Syndicats fermiers » est en application dans certaines provinces de l'Italie septentrionale.

[NOTE DE LA RÉDACTION.]

Dans le dernier numéro du *Rural*, les militants se plaignaient de voir se dérober un certain nombre de métayers faisant partie de leur syndicat et ils en définissaient ainsi les causes : 1^o la peur du patron ; 2^o des métayers, ayant de mauvais endroits, sont toujours prêts à prendre la place des partants ayant de bons domaines. Ceci est un peu vrai ; cependant, à mon humble avis, ce ne sont pas les seules raisons qui écartent et écarteront de plus en plus les métayers de l'organisation syndicale. Pour qu'un syndicat soit viable, il faut, comme point essentiel, l'union parfaite de tous ses membres. Or, cette union ne peut se produire que si chaque syndiqué entrevoit la possibilité de devenir métayer-fermier d'abord, et petit propriétaire ensuite. Avec de telles idées, le syndicat ramènera plus sûrement les hésitants qu'en parlant de grève ou de mouvement révolutionnaire ; car, seuls, y participeraient les métayers qui n'ont aucune avance ; les autres, qui ont à partager une petite partie de leur cheptel, ne sacrifieront jamais leur bénéfice amassé péniblement, même pour une cause très juste. Enfin, l'idée de grève entretient de mauvais rapports entre métayers et propriétaires, et cela n'est pas désirable. Vous me direz peut-être que l'idée de devenir petit propriétaire est une utopie, que nous sommes et que nous resterons malheureux, et qu'enfin il faudrait gagner beaucoup d'argent pour arriver à mes idées ; c'est là justement où je voulais en venir. Aux élections prochaines, comme nos voix sont les plus nombreuses, votons pour des députés *paysans* à qui nous demanderons de nous abandonner une part de leur 15.000 francs pour grossir notre Caisse syndicale. Nos députés, faisant un peu de propagande en notre faveur ramèneraient les hésitants ; ceux qui ont affaire à des propriétaires ou fermiers intransigeants ne viendront pas à nos réunions, mais feront verser leurs cotisations par des camarades pour montrer qu'ils sont de cœur avec nous. Notre Caisse un peu grosse, nous demanderons à l'Etat, par l'intermédiaire de nos députés, une somme d'argent importante, à titre de prêt ; les intérêts en seraient payés par le syndicat. Affermant directement aux propriétaires, les syndicats répondront du cheptel de fer avancé. Les métayers resteront dans leur domaine comme métayers fermiers ; ils paieront l'intérêt du capital avancé et verseront une petite somme pour aider rapidement à placer, dans les mêmes conditions, leurs camarades, tout cela sous le contrôle d'une Commission syndicale. Et, à ce moment-là seulement, nous pourrions commander en maîtres et réclamer la suppression de l'impôt colonique, des redevances, etc., pour les métayers non fermiers, car, tous, nous nous sentirons les coudes et ceux qui n'auront pas de domaine sauront trouver de l'ouvrage chez leurs camarades métayers ou fer-

miers. Enfin, les métayers fermiers, payant moins cher de fermage et ayant moins de frais, gagneront assez pour se donner un peu plus de bien-être et pour rétribuer convenablement leurs enfants, qui n'auront plus alors l'intention d'émigrer vers les villes. Les vieux, faisant des économies, achèteront un petit lopin de terre et finiront leurs jours dans une propriété à eux. Le pays, divisé de plus en plus, deviendra de plus en plus riche.

C. BOUYEUL.

LECTURE

Soyons des Réalistes...

Au nom même de notre idéal de libération totale, absolue, de toute servitude ou exploitation économique, devenons des réalistes à outrance. Éliminons sans pitié les niaiseries sentimentales autant que contradictoires qui, d'une part, proclament que l'ouvrier est toute vertu et toute bonté, et d'autre part, protestent au nom de sa misère quand on tente de l'arracher à l'alcool. Ayons le courage de lui apprendre le courage social ; montrons-lui ses défauts et ses vices et ne les mettons pas sur le dos de la bourgeoisie. Cette méthode est lâche autant que répugnante.

Quand bien même la bourgeoisie serait la seule responsable, est-ce sur elle qu'il faut compter pour que le prolétariat s'assainisse et se fortifie ?

Sur lui-même et sur lui seul, il peut compter pour cela. Une révolution, parbleu ! peut le débarrasser de ses tyrans extérieurs. Mais son tyran intérieur, fait d'ignorance et de paresse intellectuelle ? Nulle révolution faite par ses bras ne peut l'en affranchir. Il s'agit là d'éducation personnelle et collective, d'un effort réglé et continu sur soi-même et sur ses proches, d'un exemple permanent qu'il faut dresser en modèle.

Notre tâche la plus pressante est d'aider nos camarades dans ce développement continu de leur individualité, en même temps que de leur faire comprendre et apprécier l'utilité et la beauté des plus humbles tâches accomplies au service de la collectivité en travail de libération. Pour cette œuvre, tous les terrains sont propices : le comité politique comme l'université populaire, la coopérative comme le syndicat.

Surtout, il faut insister là-dessus, ne laissons pas dire que le milieu bourgeois et capitaliste ne permet pas l'éclosion des vertus et des énergies, et qu'en conséquence, il faut d'abord transformer le milieu social par les moyens les plus expéditifs, c'est-à-dire révolutionnaires. Ce système est mis à néant par l'expérience quotidienne.

(Le Prolétaire.)

Eugène FOURNIÈRE.

Nous sommes heureux de reproduire l'Appel suivant, édité il y a quelques mois en feuille de propagande par le Syndicat de Coulandon :

CAMARADES,

Vous savez que depuis bientôt deux ans, des hommes dévoués et actifs sont venus à Coulandon nous faire une Conférence, pour nous montrer les bienfaits et tous les avantages que nous pourrions recueillir en nous syndiquant.

Ce Syndicat est formé et porte déjà ses fruits.

Peut-être n'en connaissez-vous pas tout le fonctionnement ; c'est pourquoi les Membres du Bureau ont décidé de vous en donner toute l'explication.

A sa formation, beaucoup de Camarades cultivateurs sont venus à notre première réunion ; mais, quand vint le moment de se faire inscrire comme Membres adhérents, il y eut de l'hésitation et nous sommes restés seulement une vingtaine d'hommes énergiques qui avons vu là un moyen pratique d'améliorer notre existence.

Et pourquoi ce recul ? Est-ce la peur de nos Statuts qui ne sont pourtant pas bien méchants ? Est-ce la peur du maître ? Cependant, plusieurs d'entre nous sont métayers chez de gros propriétaires ou fermiers et vous avez pu voir que pas un n'a été inquiété. Et pourquoi diable le seraient-ils ? Nous ne sommes pas contre eux, au contraire !

Par nos Statuts, nous nous promettons solidarité, c'est-à-dire que si l'un de nous tombe malade, le président en désigne un pour aller lui faire son ouvrage et nous irions tous si cela était nécessaire ; et, dans le cas toujours probable d'une perte de bétail, de suite, et par les soins de la Fédération, à laquelle tous les Syndicats sont reliés, une souscription est faite dans tous les Syndicats pour venir en aide au camarade dans le malheur ; le cas s'est déjà produit plusieurs fois, notamment pour venir en aide à un de nos camarades de Neuvy qui avait perdu ses deux vaches et à qui on a ramassé la somme nécessaire pour lui en acheter deux autres.

Vous voyez, Camarades, qu'il y a avantage à se syndiquer.

Un autre avantage non moins important, celui-là, c'est notre Caisse de crédit agricole qui fonctionne très bien, et qui nous a rendu déjà de réels services. Son fonctionnement est des plus simples. En voici un aperçu : Tout adhérent à un Syndicat peut en faire partie, il lui suffit pour cela de prendre une ou plusieurs parts de vingt francs, dont il peut verser le quart seulement, soit cinq francs ; ces parts lui rapportent intérêts à 3 % et il reste toujours libre de se retirer de la Société. Alors on lui rembourse le montant de ses parts avec les intérêts échus. Maintenant, par le moyen de cette Caisse, tout Sociétaire qui, dans le courant de l'année, a besoin d'argent pour un cas ou pour un autre, peut s'en procurer ; et vous savez aussi bien que nous que cela peut arriver souvent : un moment ce sont des bêtes qui ne sont pas bonnes à vendre et la Saint-Jean arrive, il faut payer les domestiques ; à la Saint-Martin, il faut payer le propriétaire, ou il faut acheter des bêtes et on n'a pas vendu ses récoltes. Alors, on va trouver le trésorier, et quatre ou cinq jours après, on reçoit la somme dont on a besoin, sans aucune formalité vexatoire ; ce n'est pas que nous voulions dire que tous les métayers aient besoin, mais dans notre métier l'on travaille toujours au hasard, et comme on dit, quand on croit de cuire souvent le four tombe. C'est une poire pour la soif et une très bonne précaution.

Déjà, cette année, nous avons fait venir un wagon d'engrais où nous avons eu 0 fr. 25 de bénéfice par sac, par comparaison avec les prix du Commerce. Quand nous serons plus nombreux, en faisant venir davantage, nous obtiendrons encore de meilleurs prix, et nous pourrions faire venir des graines, des tourteaux, des vins.

Vous voyez, Camarades, par ce court exposé, tous les avantages que vous obtiendriez en vous joignant à nous. Nos propriétaires n'ont pas à s'en formaliser, puisque à la Fédération qui les avait convoqués, une

vingtaine ont bien voulu se présenter, et presque tous nous ont approuvés en tous points.

Au Syndicat, nous ne nous occupons que de nos intérêts professionnels : Nous entraider et acheter en commun, c'est ce qui se pratique dans toutes les industries ; ne restons pas en arrière.

C'est pourquoi nous vous disons : Venez avec nous et crions : En avant, pour plus de bien-être pour nous et nos enfants !

Le Secrétaire :

L. VIMONT.

Bibliographie

Signalons deux intéressantes brochures de vulgarisation à 0 fr. 10 chaque :

Le Salariat par Pierre Kropotkine ; *Les Habitations qui tuent*, par Michel Petit. En vente aux Temps Nouveaux, 4, rue Broca, Paris.

AVIS

Les camarades qui voudraient tenter de créer un Syndicat dans leur commune, peuvent s'adresser, pour tous renseignements, au camarade Michel BERNARD, secrétaire général de la Fédération, à Bourbon-l'Archambault.

Pour les demandes de conférences, les groupes de la rive droite sont priés de s'adresser au camarade CHAMBON, à Bellefontaine, par Neuilly-le-Réal.

Bernard ne pouvant se rendre partout, Chambon a bien voulu consentir à le suppléer.

Le camarade MAGLOIRE Simon, à Yseure, se rend également à toute demande de conférence.

* * *

Une Commission mixte étant instituée, la Fédération a moralement le devoir d'être très modérée dans sa propagande. Donc, prière aux camarades de n'envoyer que des articles de ton courtois, sans appel à la violence, ni aux moyens extrêmes.

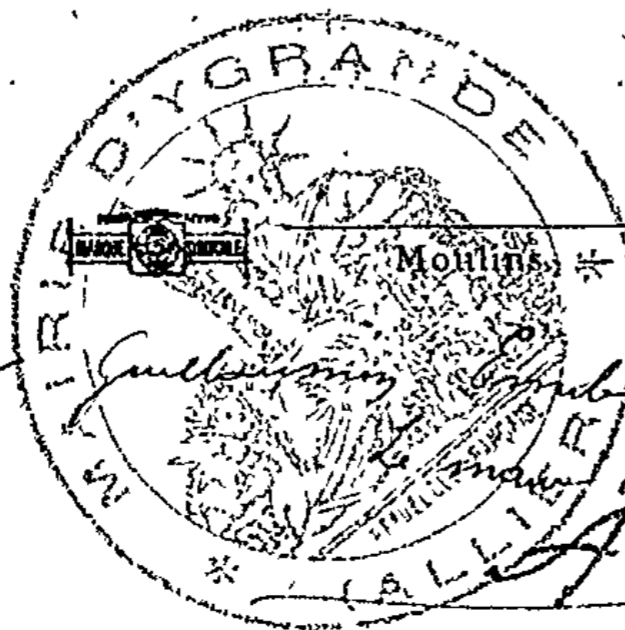
* * *

SYNDIQUÉS :

Faites lire " Le TRAVAILLEUR RURAL "

A vos Parents, à vos Voisins, à vos Amis !

Le Gérant : Emile GUILLAUMIN.



Moulins - Imprimerie du Progrès Social, 10, rue Bertin.

Ve pour légalisation de la syndicat
approuvé ci-joint
Le Gérant
Emile Guillaumin